

KPA NOTAIRES

SELARLU au capital de 100 euros,
immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 987 813 276,
dont le siège social est situé 104 BOULEVARD DE CLICHY 75018 PARIS 18^E ARRONDISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 18 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le dix-huit mars,
À quatorze heures.

Au siège social, 104 BOULEVARD DE CLICHY 75018 PARIS 18^E ARRONDISSEMENT.

Madame Konstantina PAVLIDIS, demeurant 104 BOULEVARD DE CLICHY 75018 PARIS

Propriétaire de la totalité des 10 parts sociales de 10 euros chacune émises par la société KPA NOTAIRES,

Associée unique et seule Gérante de ladite société,

La réunion est présidée par Madame Konstantina PAVLIDIS.

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Gérante de la Société, Madame Konstantina PAVLIDIS, associée unique, a établi le rapport sur les opérations proposées à l'ordre du jour.

2. A pris les décisions suivantes :

- Modification de la dénomination sociale et modification corrélative des statuts ;
- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts ;
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale, à compter de ce jour :

« 3P NOTAIRES »

En conséquence, le premier paragraphe de l'article « Dénomination sociale » des statuts est modifié comme suit :

« La dénomination sociale est : 3P NOTAIRES »

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social de la société comme suit :

Ancienne adresse :

104 BOULEVARD DE CLICHY
75018 PARIS 18^E ARRONDISSEMENT

Nouvelle adresse :

2 RUE TURGOT
75009 PARIS.

En conséquence, le premier paragraphe de l'article « Siège social » des statuts est modifié comme suit :

« Le siège social est fixé 2 RUE TURGOT 75009 PARIS. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

L'associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Madame Konstantina PAVLIDIS

Zone de signature

